

La langue française est-elle sexiste ?

Réflexions sur les enjeux sociaux et politiques de la féminisation des noms de métiers

Claudie Baudino

Intervention à Reims

Le 25 janvier 2017

Quizz

Question 1

On dit que « **Le masculin l'emporte sur le féminin** »...

*Cent femmes et un homme se sont présentés au concours d'assistant de service social.
Les candidats ont tous été admis.*

Depuis quand cette règle est-elle en vigueur ?

- a. Depuis toujours
- b. Depuis août 1539
- c. Depuis 1647
- d. Depuis les lois de 1881 et 1882

Réponse : c- 1647

« *Le genre masculin étant le plus noble, [il] doit prédominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouvent ensemble* », d'où l'exemple :

« *Ce peuple a le cœur et la bouche ouverts à vos louanges* »

Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, Paris, Didot, 1647

Pourtant ...

« *Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières, consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières.* » **Racine**, *Athalie* (1691)

Question 2

On nous enseigne que « **le féminin se forme en ajoutant un –e** »...

élu, élue – un actif *salarié*, une active *salariée*

Si l'on considère les 5 000 noms communs de personnes répertoriés dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, cette règle concerne :

- a. Plus de 90% de ces noms
- b. Environ 50% de ces noms
- c. Moins de 10% de ces noms

Réponse : c- Moins de 10%, exactement 6%

La linguiste Edwige Khaznadar a effectué ce comptage. Les 5 000 noms communs de personnes se répartissent ainsi :

➤ **29% sont des bivalents en –e**

Principalement les noms se terminant en –iste, -aire, -logue et dont le déterminant peut être le / la, une / un

Ex. : bibliothécaire, journaliste, dermatologue

➤ **27,6% sont de vrais divergents**

Le suffixe alterne selon le genre.

Ex. : skieur/skieuse, orateur/oratrice

➤ **27,4% sont des divergents oraux**

La consonne finale est sonore au féminin, muette au masculin.

Ex. : montagnard/montagnarde, bachelier/bachelière

➤ **10% sont « hors système »**

Ex. : femme/homme, sœur/frère, personne, témoin, vedette...

➤ **6% sont des bivalents oraux**

4/5 à finale vocalique : é/ée sur le modèle assuré/e ou salarié/e

1/5 à finale consonantique : provincial/e, intellectuel/le, supérieur/e

Question 3

Depuis le 21 février 2012, il est devenu illégal d'employer le titre « Mademoiselle » pour désigner une femme, quelle que soit sa situation maritale

- a. Vrai
- b. Faux

Réponse : b- Faux

- Il existe bien une circulaire signée par François Fillon, alors Premier ministre, qui fait des recommandations d'usage en la matière.
- Il s'agit de la « Circulaire n° 5575/SG du 21 février 2012 relative à la suppression des termes «Mademoiselle», «nom de jeune fille», «nom patronymique», «nom d'épouse» et «nom d'époux» des formulaires et correspondances des administrations ».
- Ces recommandations ne concernent que les administrations. Elles ne s'imposent pas aux usages privés.

Question 4

Quand on dit « la colonelle », on parle de :

- a. L'épouse du colonel
- b. La femme qui a le grade de colonel
- c. Une crème glacée parfumée au kirsch

Réponse : a et b

- *On appelait une femme Madame la générale. Madame la colonelle n'était pas absolument inusité (Hugo, Les Misérables, 1862, p. 740)*
- *Dans un coin de la salle d'honneur, je vois une dizaine de femmes installées par terre et auxquelles une colonelle est en train de parler. — (Marguerite Duras, La douleur, P.O.L., 1985, p. 25)*
- *Isabelle Guion de Méritens est devenue colonelle il y a quelques semaines et c'est bien la première fois qu'une femme accède à ce grade dans cette très vieille et lourde institution de la gendarmerie(...), (site RFI, article daté du 24/12/2006)*
- *60 ans après la création de Tsahal, 18 % des femmes choisissent une carrière militaire, 23 sont capitaines et 4 colonelles. — (Patrick Chasquès & Paule H. Lévy, Israël: 60 ans, 60 photos, 2008)*

Question 5

Lors du premier débat pour l'élection présidentielle américaine, combien de fois Donald Trump a-t-il interrompu Hillary Clinton?

- a. 51 fois
- b. 17 fois
- c. 5 fois

Réponse: a

Selon le site VOX, au cours du premier débat télévisé qui s'est déroulé le 26 septembre 2016, Donald Trump a interrompu Hillary Clinton **51 fois** et, réciproquement, Hillary Clinton a interrompu Donald Trump **17 fois**.

Question 6

Qui a été la première femme élue à l'Académie française ?

- a. Virginie Despentès, en 2000
- b. Marguerite Yourcenar, en 1980
- c. George Sand, en 1855

Réponse : b

Marguerite Yourcenar en 1980

« Je ne vous cacherai pas, Madame, que ce n'est pas parce que vous êtes une femme que vous êtes ici aujourd'hui : c'est parce que vous êtes un grand écrivain. »

Jean d'Ormesson, 1981

Question 7

Depuis sa création, en 1635, l'Académie française s'oppose à l'usage des féminins de noms de métier.

- a. Vrai
- b. Faux

1- La règle de grammaire au service de l'inégalité
ou Comment le discours sur la langue a servi de rempart contre l'égalité

<i>Le moment - de l'histoire de l'égalité entre les femmes et les hommes -</i>	<i>La question en débat</i>	<i>La réponse dans le champ professionnel et politique</i>	<i>La réponse dans le champ linguistique</i>
Fin 19 ^e siècle - Début 20 ^e siècle	Le libre accès de toutes, à tous les métiers, à toutes les fonctions	<i>L'exception devient la règle :</i> Les pionnières ouvrent la voie, l'accès est ouvert à toutes	<i>L'exception ne devient pas la règle :</i> On nomme la pionnière au féminin, mais les femmes au masculin
Les années 1980	La reconnaissance du principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	<i>Affirmation du principe d'égalité</i> professionnelle entre les femmes et les hommes	<i>Affirmation de l'inégale valeur des deux genres, masculin et féminin</i>
Fin 20 ^e siècle - Début 21 ^e siècle	La promotion de l'égalité réelle à travers la reconnaissance de la dualité de l'humanité	<i>Reconnaissance de la dualité de l'humanité, composée de femmes et d'hommes, et mise en œuvre de mesures positives en faveur de l'égalité réelle</i>	<i>Préservation de la neutralité du sujet de droit à travers la réaffirmation de la fonction générique du genre masculin</i>

« On commence par céder sur les mots et on finit parfois par céder sur les choses »

Freud, *Psychologie collective et analyse du moi*, 1921

2- La Norme questionnée par les usages

ou Comment l'Académie française s'est tardivement convertie à l'accord en genre des noms de métiers

	Fin 19 ^e siècle	Les années 1980	Fin 20 ^e siècle – Début 21 ^e siècle	2014
L'interrogation dans l'usage	<p>Plusieurs formes féminines coexistent sans être reconnues comme officielles</p> <p>1891 : Lettre de l'écrivaine Marie-Louise Gagneur à l'Académie française</p>	<p>Les femmes sont nommées au masculin dans les métiers valorisés et les fonctions de pouvoir</p> <p>1984 : Création d'une commission de terminologie chargée de la féminisation des noms de professions et des titres</p>	<p>L'usage des formes féminines de noms de métiers et de fonctions se développe</p> <p>1998 : Circulaire du Premier ministre visant à « accélérer l'évolution en cours »</p>	<p>La norme est d'accorder les noms en genre</p> <p>06/10/2014 : Un député invoque « le droit canon de l'Académie française » pour récuser l'expression « Madame la présidente »</p>
La réponse de l'Académie française	<p>Réponse de deux académiciens à titre personnel :</p> <p>- <u>Le temps n'est pas venu...</u></p> <p>- <u>Le féminin s'emploie là où les femmes sont légitimes</u></p>	<p>Déclaration du 14/06/1984 - <u>L'étanchéité des deux sphères, sociale et linguistique</u> « Aucun rapport d'équivalence n'existe entre le genre grammatical et le genre naturel. »</p> <p>- <u>La souveraineté de l'usage</u> « Des changements faits de propos délibérés dans un secteur, peuvent avoir sur les autres des répercussions insoupçonnées. Ils risquent de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage, et qu'il paraîtrait mieux avisé de laisser à l'usage le soin de modifier. »</p>	<p>Adresse au PR – 09/01/1998 - <u>L'appel à une police politique de la langue</u> Demande au chef de l'Etat « d'user de [son] autorité suprême pour rappeler chacun, où qu'il soit placé dans l'Etat, au respect dû à cette langue... »</p> <p>Mise au point - 2002 - <u>La souveraineté de l'usage passée sous silence</u> « Des changements faits de propos délibérés dans un secteur, peuvent avoir sur les autres des répercussions insoupçonnées. Ils risquent de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage, et qu'il paraîtrait mieux avisé de laisser à l'usage le soin de modifier. »</p>	<p>Déclaration du 10/10/2014 - <u>Tolérance à l'accord du genre grammatical avec le genre naturel</u> Elle reconnaît le « désir légitime des individus de mettre en accord, [...], leur appellation avec leur identité propre »</p> <p>- <u>Réaffirmation de la souveraineté de l'usage</u> « libérer l'usage, en laissant rivaliser des formes différentes sans chercher à en proscrire autoritairement aucune, jusqu'à ce que la meilleure l'emporte »</p>

Merci

à paraître en septembre 2017 :

Claudie Baudino, ***La langue a-t-elle un sexe ?***

Sur la place du féminin et du masculin, des femmes et des hommes, dans la langue
collection « Egale à égal » aux éditions BELIN